



● silhouette

Claire Villiers, co-fondatrice d'AC et ancienne responsable du SNU est décédée... (page 14)



● à Pôle Emploi

Pôle Emploi Services : faudrait pas nous prendre pour des clowns ! (page 19)

modes d'emplois

Numéro 35
février 2011
1,50 €

Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU - Fédération Syndicale Unitaire

www.snuteffsu.org

● édito

Une nouvelle année s'ouvre à nous. C'est l'occasion de vous souhaiter une bonne année 2011. Cette année marque les 10 ans d'existence du SNU. En cette occasion, nous vous proposons la nouvelle formule de Modes d'Emplois dont la qualité du contenu reste notre première préoccupation... (p3)

● à Pôle emploi

Le SNU a 10 ans !



Le SNU ANPE voit le jour lors d'un congrès extraordinaire, en septembre 2000... (p12)

● actualité

Crise Irlandaise ?

L'Irlande serait entrée dans la crise. Toute la presse en parle, mais est-ce vrai ? ... (p8)

● culture

À lire, voir, entendre...



20 000 milliards de dollars, notre cauchemar américain et autres livres pour ne pas skier idiot. (p8)

35 heures : attaques tous azimuts

Manuel Vals, député maire PS, vient de rouvrir le débat sur la durée du travail en France de la pire manière qui soit : « Oui, nous devons déverrouiller les 35 heures, qui n'existent déjà plus réellement... » (p6)

● actualité



● mémoires fertiles

Placement, le retour des marchands de soupe ?

La loi du 23 juillet 2010 libéralise le placement. Sans contrôle, n'importe qui pourra pratiquer cette activité. Le SNU a dénoncé le fait (p10)

● point de vue

Notre santé et nos corps ne sont pas des marchandises !

« On » nous demande de décomplexer notre rapport à l'argent. Par opposition à la défense du bien... (p9)

Une publication du GROUPE ALPHA



Guide pratique de l'élu de CE & de CHSCT

- Actualisé** des dernières dispositions législatives
- Enrichi** notamment sur les sections CHSCT, risques psychosociaux, nouvelle représentativité syndicale, etc.
- Nouveau !** version en ligne actualisée en permanence et fournissant de nombreux outils (documents types et modèles de courriers, lettre mensuelle, calendriers trimestriels, etc).

Commandez
dès maintenant
le Guide Pratique
& sa version
en ligne !



En collaboration avec les
experts CHSCT de SECAFI

Pack Premium (1 an)

190 € TTC

- Guide Pratique (1 exemplaire)
- Guide en ligne enrichi & actualisé en permanence
- Boîte à outils (élections professionnelles, PSE, etc.)
- Bibliothèque de documents types
- Lettes mensuelles d'actualités juridiques et sociales
- Numéros spéciaux (dossiers thématiques)
- 3 questions auprès de nos juristes en droit social

Pack Optimum (1 an)

550 € TTC

- Pack Premium
- 3 modules de formation en ligne :
 - attributions économiques du CE,
 - réunions du CE,
 - budgets & comptabilité du CE



7ème Edition



Modes d'emplois
Numéro 35
Février 2011
1,50 €

Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU - Fédération Syndicale Unitaire - www.snutefisu.org
Directrice de la publication : Colette Pronost • Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Claude Cherblanc - claud.cherblanc@pole-emploi.fr - et Marie-Christine Delmée • Comité de rédaction : Anne Lecoq, Sylvette Uzan Chomat, Noël Daucé, Claude Kowal, Joseph Romand, Philippe Sabater, Emmanuel M'hedhbi, Anny Barreau, Leïla Salière Trabelsi, Michel Breuvar, Bruno Rodrigues, Françoise Voisenet, Jean Charles Steyger, Frédérique Payen, Viviane Driquez • Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE : 05 55 24 14 03 • Conception graphique : Thierry Palau - <http://www.graphiste-thierry-palau.fr/> • Illustrations : Michèle Le Bas et Mathieu Colloghan • Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. N° ISSN : 1631-7777. N° CPPAP : 0907 S 06 221.
Abonnement : quatre numéros par an, 6 €

● réforme des retraites 2010



Un mouvement massivement suivi dans tout le pays. ▲

Premier bilan du mouvement des retraites

En terminant l'article du Modes d'Emplois estival sur la contre-réforme des retraites, une citation de René Char pleine d'optimisme faisait l'affaire... Pari risqué, car rien n'était sûr en cette fin de mois de juin. Il y avait l'engrenage des premières grèves de l'année : 23 mars, 27 mai, 24 juin, mais même si le rendez-vous fixé au tout début de la rentrée était un bon signe, qui pouvait dire si les vacances n'allaient pas marquer une cassure du Pôle mouvement social ?

Un mouvement qui s'inscrit dans la continuité des luttes

La grève du 7 septembre fut puissante et, désormais il fallait affronter le gouvernement par des grèves se succédant à un rythme soutenu. Le nouvel appel, 15 jours après, le 23 septembre semblait trop éloigné.

Le mouvement s'est pourtant amplifié, jetant des centaines de milliers de Français dans la rue, avec des sommets

à 3 millions de personnes. Manifestations le 20 octobre, un samedi, grèves les 12, 19, 28 octobre. Manifestations à nouveau le samedi 6 novembre.

Les dix journées de mobilisation sur les retraites font de 2010 une année pas comme les autres. Il faut y ajouter la première grève Fonction Publique sur les salaires le 21 janvier et les deux mouvements spécifiques à Pôle-Emploi du 8 juin et 9 novembre. Elle s'inscrit

dans le long cycle qui jalonne la vie sociale et politique du pays depuis le mouvement de janvier 1994 sur l'école publique, novembre-décembre 95 (déjà les retraites des régimes spéciaux et les ordonnances Juppé sur la Sécurité Sociale), 2003 à nouveau les retraites, 2005 le Traité Constitutionnel Européen, 2006 le contrat première embauche, et 2009 la mobilisation anti-crise. ... suite p4

● édito

Une nouvelle année s'ouvre à nous. C'est l'occasion de vous souhaiter une bonne année 2011.

Cette année marque les 10 ans d'existence du SNU. En cette occasion, nous vous proposons la nouvelle formule de Modes d'Emplois dont la qualité du contenu reste notre première préoccupation. En 2010, nous avons mené des combats essentiels pour la défense des Services Publics : la lutte contre la contre-réforme des retraites ou bien encore contre la politique sécuritaire et discriminatoire du gouvernement à l'égard de certaines populations. L'ampleur et la qualité de ces mouvements ont créé une onde de choc qui a des conséquences dans la durée parce que ces mouvements de résistance bénéficient du soutien de l'opinion publique.

Nous continuerons, en étroite cohésion, avec la FSU, nos luttes pour une société plus juste. À Pôle Emploi cette année 2011, s'annonce comme une année déterminante pour l'avenir. En effet, des négociations déterminantes pour toutes et tous viennent de s'ouvrir : la grille des classifications des emplois et des métiers de la CCN, un régime de protection sociale commun à l'ensemble du personnel (mutuelle – retraite), un accord pour garantir et résorber les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes de notre institution.

... suite p5



Une mobilisation sans précédent ! ▲



Une réforme autoritaire imposée aux français. ▲

... Cette fois-ci, les organisations syndicales réunies en intersyndicale n'ont pas eu la même attitude qu'en 2009, où, dans une situation inédite, en pleine crise économique mondiale, se développait une mobilisation très puissante dont elles ont semblé avoir peur, suspendant le mouvement au printemps pour le reporter à l'automne, cassant ainsi sa dynamique. Comme si, faute de relais politique (l'opposition étant aux abonnés absents), elles avaient refusé de prendre la tête d'une confrontation avec le pouvoir politique. Ce mouvement inespéré est profondément original et, sans avoir la prétention de tirer le bilan exhaustif d'une telle richesse, il est utile d'en dégager quelques repères.

Une unité syndicale solide

Le premier élément a été la configuration intersyndicale. Certes, elle s'est mise en place dans l'année 2009 avec une plate-forme inédite, allant jusqu'à réclamer une autre répartition des richesses, et soulignant l'articulation retraites/salaires/emplois. Beaucoup redoutaient son éclatement à la première manœuvre de pseudo-ouverture du gouvernement. La CFDT étant la cible naturelle d'une telle opération comme en 2003. Mais il n'en fut rien.

Parce que la CFDT a fait le bilan de sa stratégie d'ouverture avec les gouvernements de droite, de sa contractualisation avec le MEDEF, aboutissant à une gestion paritaire engluée dans l'institutionnalisation, sur fond de réformisme sans réforme, impuissante face

aux verrous patronaux, sanctionnée électoralement et mise en échec face aux offensives sarkozystes.

Car le gouvernement a changé également de tactiques, contrairement à 2008 avec un pseudo-dialogue social visant la CFDT mais allant jusqu'à espérer une mutation profonde de la CGT. La phase de contre-réforme des retraites faisant sauter les bornes d'âge de 60 et 65 ans, ne laissait aucun espace de concessions possibles.

L'intersyndicale a tenu bon et a animé le mouvement. Hormis FO, muré dans un isolement manœuvrier, appelant de

Les secteurs en pointe tractant la mobilisation, cheminots, éducation, hôpitaux, postaux, ont changé. Cette fois ce sont les raffineries, les ports qui ont occupé le devant de la scène.

manière incantatoire à la grève générale de 24 heures, en sachant que ses forces ne lui laissaient aucun espoir. Le secret de cette posture est à rechercher plutôt du côté de la tentative de sauvegarder sa représentativité.

L'intersyndicale a été un outil aidant à l'ampleur des mobilisations tout en étant porteuse de faiblesses, la première étant l'absence de contre-projet au plan Woerth. Car entre les projets portés par la CGT, la FSU, ou Solidaires et les perspectives défendues par la

CFDT, le désaccord est profond. Par ailleurs, l'intersyndicale n'a jamais envisagé d'appuyer les secteurs partis en grève reconductible. Un communiqué mettant même en avant « la protection des biens et des personnes » ne pouvant être qu'interprété comme une condamnation des actions dures, notamment de blocage.

De nouvelles modalités d'actions

Ce qui peut apparaître comme une leçon essentielle du mouvement de 2010 est qu'il a tenté de répondre avec des moyens nouveaux à la dislocation

subie par le monde du travail depuis près de 20 ans. L'accumulation des processus de restructuration du salariat, le chômage et la précarité, l'individualisation, l'éclatement des collectifs de travail, l'affaiblissement des concentrations industrielles, le durcissement de la répression

anti-grève, ont fini par produire des effets très lourds. À sa façon, le mouvement a cherché des réponses, en tâtonnant. C'est ainsi que ce sont articulées des journées d'action de 24h, où certain-es débrayaient le temps des manifestations ou se mettaient en RTT, avec les manifestations du week-end ayant pour objectif de rassembler celles et ceux qui ne pouvaient se mettre en grève : les familles. Malheureusement, les manifestant-es regroupé-es lors des grandes journées d'actions en semaine, ne se sont pas additionnés avec celles

et ceux qui sont descendus dans la rue le week-end, et puis il y a eu les opérations de blocage qui ont visé le cœur du système, les zones industrielles et commerciales, les voies de communication, tout en épargnant partiellement les forces des protagonistes.

De nouveaux secteurs leaders

Autre leçon à retenir, les secteurs en pointe tractant la mobilisation, cheminots, éducation, hôpitaux, postaux, ont changé. Cette fois ce sont les raffineries, les ports qui ont occupé le devant de la scène. Secteurs qui avaient, il faut le remarquer, mené des luttes dures quelques mois auparavant (raffinerie de Dunkerque).

Autre aspect original : les dimensions territoriales et interprofessionnelles des affrontements, avec des dynamiques nouvelles, comme au Havre et Marseille. La différence de l'ampleur de la mobilisation était franche entre les régions, et l'Île de France, en défaveur de cette dernière.

Un mouvement aussi profond est révélateur de questions allant bien au-delà des retraites. Il s'agit d'un combat étroitement chevillé à une conception de société.

Les inégalités entre hommes et femmes ont été mises en exergue soulignant les conséquences dramatiques des interruptions de carrière, des différences salariales, de la précarité. De même, les inégalités liées à la nature du travail, la pénibilité, l'usure au travail, le « burn out ».

Les processus continus d'intensification du travail et de la productivité, les ravages dans les services publics ont été dénoncés, nourrissant les débats.

La précarité, l'emploi sont des questions qui taraudent la société et particulièrement les jeunes qui ont bien compris que l'allègement de la durée du travail durcissait encore un peu plus leur accès au monde du travail. Leur entrée dans la bataille a été remarquée.

Sarkozy n'a tiré aucune leçon de ce qui s'est passé, se réjouissant, au contraire, de l'adoption de la loi par un parlement à la botte et procédant à un remaniement ministériel, avec au programme, un durcissement des réformes à venir (sécurité, fiscalité, protection sociale). Chaque système de retraite va subir les



La protection sociale est en danger. ▲

conséquences de la contre-réforme. En commençant par les complémentaires privées de l'AGIRC-ARRCO, où 16 millions de personnes sont concernées par la dégradation de leurs pensions. Les systèmes Fonction Publique et l'IRCANTEC suivront.

Pour le pouvoir, une victoire à la Pyrrhus

Une des leçons de ce mouvement est que l'extension naturelle des luttes, débouchant sur une grève générale reconductible, rencontre des obstacles liés aux nouvelles configurations sociales. Au final, cette mobilisation exceptionnelle n'a pas fait reculer le pouvoir. Disons-le, c'est une défaite. Mais le gouvernement aurait tort de

se réjouir. La bataille de l'opinion a été gagnée et chaque jour, un fait, un événement nourrit le courant anti-libéral qui irrigue les tréfonds

Les inégalités entre hommes et femmes ont été mises en exergue soulignant les conséquences dramatiques des interruptions de carrière, des différences salariales, de la précarité.

de la société et l'espace politique. Autre enseignement du mouvement : le renouveau de confiance à l'égard des syndicats. Y aura-t-il une traduction

en terme de syndicalisation, d'implantations nouvelles, notamment dans le secteur privé ? L'avenir le dira. L'espace syndical ne peut rester à long terme en l'état. L'éparpillement syndical, qui caractérise le syndicalisme français ne peut perdurer, face à la dureté des offensives du pouvoir. C'est un processus long qui s'amorce, exigeant des débats de fond, impliquant les syndiqué-es, toutes les structures. La place prise par le syndicalisme impose cette ambition. Le syndicalisme de lutte et de transformation sociale ne peut en faire l'économie. ●

Noël Daucé

Plusieurs textes de réflexion sur le mouvement des retraité-es ont commencé à circuler; ils peuvent servir à nourrir les réflexions, en voici quelques uns :

- Sophie Bérout / Karel Yon « et si le mouvement était déjà en train de rebondir » médiapart
- Jean-Marie Pernot : interview par Yvan du Roy
- Pierre Dardot / Christian Laval « le retour de la guerre sociale »
- Retraites : un mouvement social exceptionnel Union Social Solidaires
- Louis-Marie Barnier : la refondation du collectif
- Daniel Rallet : Impressions sur l'état du mouvement social



De nouvelles mobilisations sont à venir. ▲

● suite éditio

... La négociation sur l'OATT, commencée en 2010 s'achève fin janvier. Nous consacrerons un article d'analyses complètes sur ce thème fondamental pour notre vie personnelle et professionnelle dans notre prochain numéro.

Le passage en force de l'EID par la direction générale reste pour nous un risque majeur pour la qualité du service rendu aux usagers et par ricochet un risque psychosocial important pour l'ensemble des salariés de Pôle Emploi. C'est pourquoi nous continuerons à nous opposer à ce déploiement.

Le SNU continuera aussi à se mobiliser dans le sillon des luttes engagées, pour améliorer nos conditions de travail et les services à rendre, défendre nos métiers et nos missions, assurer un Service Public de l'Emploi de haut niveau, intégrant de véritables missions d'orientation professionnelle. Nous mobiliser enfin pour lutter contre la précarité dont sont victimes bon nombre de salarié-es à Pôle Emploi comme ailleurs.

Les conditions de travail faisant partie des préoccupations centrales du SNU nous vous donnons dès à présent rendez-vous à l'automne pour des États Généraux sur les conditions de travail à Pôle Emploi. Ce sera l'occasion de débattre, de réfléchir ensemble, entourés de professionnels (sociologues, médecins, psychologues etc...) afin de construire des alternatives pour améliorer nos conditions de vie professionnelles.

Le SNU Pôle Emploi FSU

● À lire, voir, entendre

Marx, le capitalisme et les crises

Woody Allen a déclaré : « Dieu est mort, Marx est mort et moi-même je ne me sens pas très bien. »

Nicolas Bénéis, économiste, professeur d'université et chargé de cours à l'université de Caen entreprend, dans cet ouvrage, de démentir la seconde affirmation. « Jusqu'en août 2007, Marx était donc considéré comme un penseur dépassé, qu'il était inutile de lire. » Jusqu'à cette date, où la bulle financière explosait, l'idéologie libérale apparaissait comme la seule référence possible.

Après les années Thatcher, Reagan, Bush, elle semblait s'imposer en toute logique. Déstructurer l'État, diminuer les dépenses sociales afin de faire baisser

durablement la masse salariale et ainsi augmenter le profit de l'Entreprise, depuis des décennies, la classe ouvrière semblait aux abonnés absents.

La crise financière a révélé l'imposture de l'idéologie libérale. Nicolas Bénéis l'analyse à la lueur des concepts révélés par Marx. Le retour des États-Nations et leur intervention pour sauver le système démontrent que ce dernier s'avère incapable de servir l'intérêt général, puisque sa finalité est de satisfaire la cupidité d'une infime minorité d'individus.

C'est l'un des exemples de cette démonstration qui prouve la modernité de la pensée de Marx. « Le capitalisme n'est pas éternel. La lutte des classes est de retour ! ». ●



Marx, le capitalisme et les crises
Nicolas Bénéis - Éditions la ville brûle
127 pages - 13 €

Défendre une vraie application des 35h pour l'ensemble des salarié-es

● Réforme des 35h



Les luttes continuent. ▲
L'espoir n'est pas perdu !

350 000

C'est le nombre d'emplois créés par les lois Aubry sur les 35 heures

4 à 7

milliards d'euros

C'est ce que coûte aux contribuables la loi TEPA de F. Fillon (21 août 2007)

Manuel Vals, député maire PS, vient de rouvrir le débat sur la durée du travail en France de la pire manière qui soit : « Oui, nous devons déverrouiller les 35 heures, qui n'existent déjà plus réellement. Cela doit permettre aux Français, pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, de travailler davantage en gagnant plus, deux heures, trois heures, sans avoir recours forcément aux heures supplémentaires qui ont beaucoup coûté à l'État et à l'économie française ». Pour ceux qui n'ont pas de travail, l'allègement du coût du travail, devra relancer l'embauche (...) Le monde a changé depuis 1997 et nous aussi (...). Est-ce que dans le monde tel qu'il est avec la concurrence que nous connaissons, est-ce que nous pouvons nous permettre d'être sur des idées des années 70, 80, 90 ? Non ! il faut donc dépasser la question des 35 heures au-delà des bénéficiaires qui ont concerné notamment le temps de vie des salariés (...) Je prône un dépassement des 35 heures, au nom même d'une augmentation des salaires, d'une augmentation du pouvoir d'achat. »

Le « détricotage » est à l'œuvre

Ce que le maire d'Évry, qui n'a jamais été salarié d'une entreprise de sa vie, réclame, c'est la fin de la référence légale aux 35 heures comme seuil du paiement majoré des heures supplémentaires. À compter de la 36^e, les heures de travail sont majorées de 25 % puis de 50 % au-delà de la 43^e heure. Il s'agit donc d'un contre slogan du candidat Sarkozy aux présidentielles en substituant le fameux « travailler plus pour gagner plus » en « travailler plus pour gagner moins ! » Manuel Vals dit que les 35 heures n'existent déjà plus réellement. Et il est vrai que les gouvernements successifs depuis 2002 ont redoublé de dispositifs pour

détricotage les lois Aubry. Septembre 2002 : le contingent annuel d'heures supplémentaires passe de 130 à 180 heures par an, puis à 220 heures en 2005 ; décembre 2002 : suspension du passage progressif aux 35 heures dans l'hôtellerie-restauration.

La loi Fillon du 17 janvier 2003 autorise les entreprises de déroger, par accord collectif aux 35 heures avec élargissement considérable de la mise en place du forfait jour, déjà existant dans les lois Aubry, ce qui permet, en théorie, de faire travailler un-e salarié-e 78 heures par semaine.

La loi du 4 mai 2004 renforce les possibilités d'accords dérogatoires et finit

l'institution du repos compensateur, c'est-à-dire le remplacement de la majoration salariale des heures supplémentaires par un repos de durée équivalente est désormais possible directement par l'entreprise. Un exemple remarquable est donné par la loi du 31 mars 2005. Elle permet aux cadres en forfait, sous réserve d'un accord collectif préalable, de renoncer à une partie de leurs RTT, en contrepartie d'une majoration de salaire.

La dérogation conventionnelle peut donc, soit permettre l'application immédiate dans l'entreprise d'une règle moins favorable que la loi ; soit ouvrir le champ à une négociation individuelle déséquilibrée, portant sur la renonciation d'acquis collectif.

La loi TEPA du 21 août 2007 impose la détaxation fiscale et sociale du paiement des heures supplémentaires. Ainsi la volonté de déverrouillage des 35 heures de Manuel Vals ne sert en réalité qu'à appuyer la frange la plus libérale du gouver-

nement et du patronat français qui voudrait faire disparaître la notion même de durée légale du travail.

Une insulte au monde du travail

C'est une formidable insulte aux chômeuses et chômeurs, aux travailleuses et travailleurs précaires, en particulier ces centaines de milliers de femmes condamnées au temps partiel. Mais aussi aux très nombreux salarié-es qui effectuent des heures supplémentaires contraintes, car les politiques oublient toujours de dire que c'est l'entreprise et elle seule qui décide des heures supplémentaires. Et que les salarié-es sont tenus de les effectuer. Insulte également à ces dizaines de milliers de salarié-es qui font des heures supplémentaires non payées. Les permanences des inspections du travail

C'est une formidable insulte aux chômeuses et chômeurs, aux travailleuses et travailleurs précaires, en particulier ces centaines de milliers de femmes condamnées au temps partiel.

le travail commencé par la gauche par le chamboulement de la hiérarchie des normes et remet en cause le principe de faveur. Selon ce principe fondamental du droit du travail, une norme ne peut déroger à une autre de niveau supérieur, que dans la mesure où elle serait plus favorable. Par exception à ce principe, la dérogation conventionnelle à la loi dans un sens défavorable au salarié-e a ainsi été organisée par le législateur.

Des attaques incessantes

Avec la remise en cause de ce principe, un accord d'entreprise peut abaisser la majoration des heures supplémentaires dans les entreprises de plus de 20 salarié-es jusqu'au plancher de 10 % ; le contingent d'heures supplémentaires peut être rehaussé dans l'entreprise,

sont remplies de plaintes relatives à la durée du travail et notamment aux heures supplémentaires non payées. Les lois Aubry sur les 35 heures ont permis la création de 350 000 emplois pérennes. Mais sous la pression du patronat ces lois ont légitimées des négociations décentralisées, là où les salarié-es sont les moins bien organisés (96 % des entreprises en France ont un effectif de moins de 50 salarié-es) et ont permis l'intensification du travail et le gel des salaires pour de nombreuses années. La loi Aubry II a aussi exonéré de charges des entreprises qui passaient aux 35 heures sans même leur demander de contreparties en matière d'embauche, au prix de 10 milliards d'euros en 2002 à la charge des contribuables ! Aujourd'hui, contrairement au soi disant parler-vrai de François Copé, les exonérations de charges sociales d'un montant d'environ 22 milliards d'euros concernent celles pesant sur les bas salaires (rémunération entre 1 et 1,6 SMIC) quelle que soit la durée du travail. La loi TEPA, quant à elle, coûte environ 4 à 5 milliards d'euros.

Pour une vraie politique de gauche

Contrairement aux propos scandaleux du député de l'Essonne, ce que devrait proposer une gauche de gauche serait de revenir sur les différents dispositifs pris par la droite depuis 2002 qui ont vidé de sa substance les 35 heures Elle devrait également réaffirmer le principe de faveur et abolir les dispositifs, que les précédents gouvernements de gauche ont contribué à mettre en place, visant à battre en brèche ce principe qui est à la base d'un droit du travail progressiste ! Enfin si elle veut aller vers un système productif plus écologiste et plus égalitaire, elle devrait proposer d'aller plus loin dans la réduction légale du travail soit : la semaine de 32 heures, comme viennent de le rappeler, très salutairement, un certain nombre d'économistes dans une tribune du Monde en date du 13 janvier 2011. ●

Luc Béal-Rainaldy

Acharnement contre les 35 heures : l'alibi économique contre les acquis sociaux !

Acquis social à liquider, à qui profite le crime ? Les oligarques se taillent des lois sur mesure. les décrets s'imposent, aux masses abasourdies, qui ne disent mot, sans consentir, en attendant des jours meilleurs. La France sarkozienne n'a rien à envier à l'Italie berlusconienne où la Fiat force les ouvriers à décider entre la peste et le choléra, quand la peur du chômage fait accepter l'inacceptable...

Une mise à mort programmée

Les 35 heures assassinées depuis leur naissance, on s'y est tant habitués qu'on finit par ne plus voir l'acharnement contre un acquis social pourtant utilisé par le patronat pour multiplier les gains de productivité et saboter le travail, contre les salariés.

Ce fléau des temps mondialisés serait propice à la faillite des entreprises, au surcoût d'un travail déjà trop cher. En défaut de compétitivité, la France est menacée par ces esprits rétrogrades qui n'entendent rien à la modernité.

Les détracteurs des 35 heures sont les mêmes qui s'élevaient déjà contre les 39 heures et les 40. Comme leurs prédécesseurs s'élevaient, contre la cinquième semaine de congés payés, en 1981, en 1936 contre ces mêmes congés payés. À l'époque, ces donneurs de leçons lâchaient leurs chiens antisémites contre Léon Blum.

Qui s'étonnera encore de voir Manuel Valls entrer dans la danse contre les 35 heures ? Lui qui avait déjà sonné la charge contre la retraite à 60 ans dépasse tant DSK sur sa droite qu'il en déborde même le centre pour se voir offrir une carte par l'UMP. Valls est un cheval de Troie de la pensée unique au sein du parti socialiste.

Le libéralisme à l'offensive

Au-delà de l'alibi économique, c'est l'idéologie libérale qui s'impose : détruire les acquis des luttes sociales :

la retraite ; la couverture sociale ; les congés payés ; la durée et le droit du travail. Le Grand bond en arrière⁽¹⁾ s'est fait au fil du temps, pour faire accepter à toutes et tous des principes économiques qui ne profitent qu'à une élite.

La droite décomplexée n'hésite pas à enterrer le programme du conseil national de la résistance et mai 68, en osant déterrer un Jaurès qui doit se retourner dans sa tombe !

Un flambeau gît à terre. À nous, syndicalistes, de le saisir ! C'est à nous, au-delà des combats quotidiens qui sont les nôtres, qu'il incombe de faire entrer du politique, d'échanger, de débattre, de convaincre et mobiliser dans nos entreprises et services publics.

Il faut lutter contre ceux qui poursuivent le braquage de nos acquis sociaux. Ils tiennent déjà prêt le peloton d'exécution de 2012-2017. Ne leur laissons pas le soin d'écrire les pages de notre avenir. ●

Franck Messidor



(1) - Serge Halimi : Le grand bond en arrière, comment l'ordre libéral s'est imposé au monde, Fayard, 2004



➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snuteffsu.org

Contactez vos élus du personnel !

Crise Irlandaise ?

L'Irlande serait entrée dans la crise. Toute la presse en parle, mais est-ce vrai ? Personne n'a oublié la crise grecque de mai dernier. Au fait une crise de quoi ? Un déficit de la dette publique dit-on.

Pour la Grèce on nous a dit que les Grecs étaient des « paniers percés » qui vivaient au dessus de leurs moyens et trichaient sur leurs comptes publics. Le socialiste Papandréou, vainqueur des dernières élections, a hérité de cette situation qui, selon les spécialistes, durait depuis des décennies dirigés par la droite et la gauche. En prime ils étaient « conseillés dans la triche par des experts comme Goldman Sachs. Un mélange de vrai et de faux car on oublie de dire que celles et ceux qui trichent en Grèce, ce sont les capitalistes et les gros propriétaires terriens, au premier rang desquels on trouve l'église orthodoxe qui est en plus exonérée de la plupart des taxes que payent tous les salarié-es.

L'ex bon élève de l'Europe devenu mouton noir

Mais les irlandaises et les irlandais ne sont pas des « paniers percés » et en plus leur pays était, présenté, depuis 20 ans, comme le pays modèle européen de la croissance. Et pourtant la dette publique y est elle aussi énorme et les marchés monétaires se gavent avec des taux usuraires. Pour faire plaisir à ces marchés, le gouvernement Irlandais s'est lancé dans une politique de rigueur extrême saluée par l'Allemagne, la France, les Britanniques (qui se dotent d'un budget d'une rigueur jamais vue depuis la guerre, même avec Thatcher) et tous les gouvernements européens en cœur. On voudrait les écœurer d'avoir voté le traité de Lisbonne, après quelques hésitations il est vrai, on ne ferait pas mieux.

Et qu'est-ce qu'on apprend immédiatement après ? Que le Portugal n'est pas non plus à l'abri et qu'il lui faudra aussi appliquer une purge sévère à leurs salarié-es. Ce qu'il a commencé à faire. Et on parle beaucoup de l'Espagne dans la ligne de mire des marchés.

Qui sont les cochons de payeurs ?

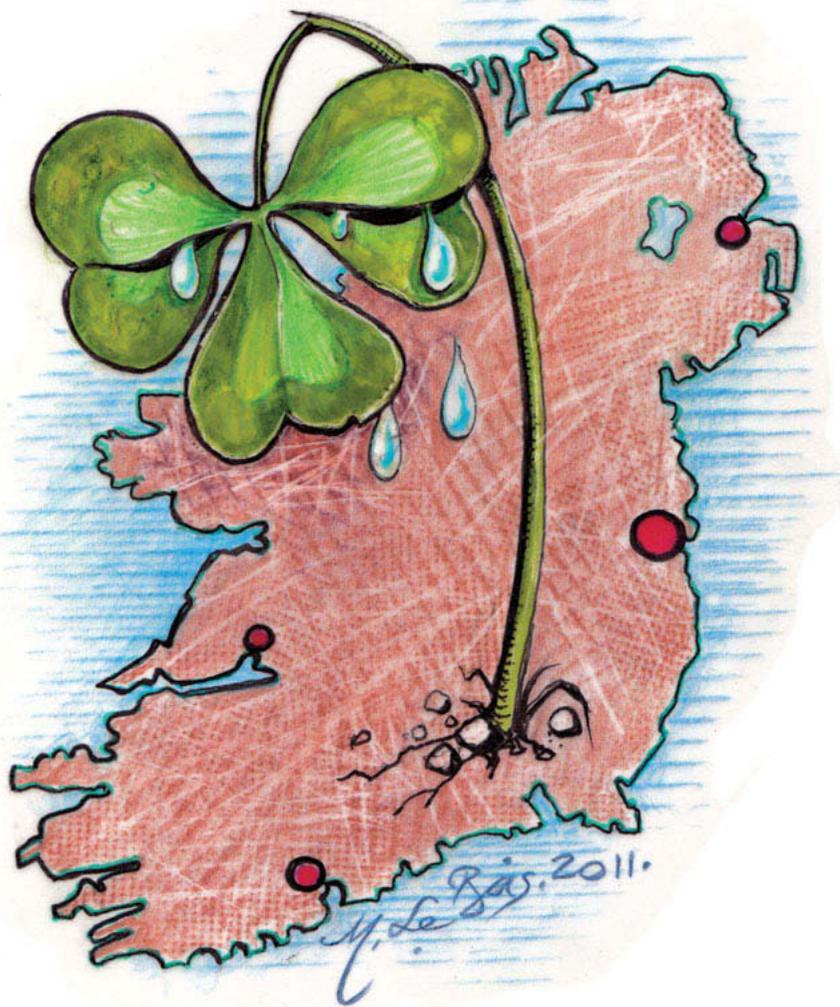
Les économistes, qui sont parfois des goujats, ont trouvé un acronyme pour « simplifier » les choses. Ils

qualifient ces pays (Portugal, Irlande, Grèce et Spain pour l'Espagne) de Pigs, ce qui en bon français signifie cochon. Question : quel sera l'acronyme qui qualifiera la France ?

On le voit bien nous ne sommes plus dans une crise Irlandaise mais dans une crise de l'Europe et de l'Euro. Et cette crise nous rappelle que nous ne sommes pas sorti-es de la crise systémique qui a commencé avec l'affaire des « Subprimes », où quelques millions d'Américaines et Américains pauvres ont laissé dans la bataille leurs maisons et les salarié-es Français voient leur niveau de vie baisser, leurs impôts augmentés et leurs services publics sacrifiés. Il en est ainsi pour la Poste, les prix des billets de train, des hôpitaux, etc... Sans oublier la contre-réforme des retraites.

Attention aux prochains chantiers du président avec les attaques prévisibles contre la couverture dépendance pour les personnes du quatrième âge et la sécurité sociale. Mais le dernier mot n'est peut-être pas dit sur ces sujets. Le capitalisme financier libéral est décidément un système économique assez épouvantable. Mais on l'a déjà dit ! ●

Claude Kowal



Les CRS font la grève de la faim...

... et se mettent en arrêt maladie, vu qu'ils n'ont pas le droit de grève. Ils craignent la fermeture de 25 compagnies sur 61, avec des conséquences en termes de vie familiales : mutations, éloignement, pertes d'emplois et de revenus.

Camarades CRS, ne lâchez rien ! On est avec vous ! Mollo sur la matraque et les gaz lacrymogènes, lors de la prochaine manifestation des agents de Pôle Emploi ! Merci d'avance...

Notre santé et nos corps ne sont pas des marchandises !

« On » nous demande de décomplexer notre rapport à l'argent. Par opposition à la défense du bien et de l'intérêt communs ? Pourquoi l'idéologie libérale veut-elle rendre les services publics marchands, si ce n'est pour les démonter et permettre à une poignée de profiteurs de se goinfrer.

Parlons de la santé

La loi de 2009 crée les agences régionales de santé qui ont pour réelle mission, non pas la santé publique, mais la réduction des déficits ! Et on sait comment. Exemple : alors qu'il faut une 1/2 h pour faire changer un pansement sur une escarre en toute sécurité (20 minutes de trempage et 10 de soins attentionnés pour ne pas blesser le patient), aujourd'hui la salle est réservée pour 10 minutes. Le personnel soignant sait qu'en respectant

L'iconographie publicitaire, la télévision, les spectacles, il y a une convergence inquiétante qui prépare les mentalités.

les directives, il va accroître le risque d'infection. Le conflit de valeur s'installe chez le ou la soignante, l'inquiétude chez le malade. Mais pour les responsables, ça n'est pas grave, un acte = une facturation. S'il y a infection, ça fera une nouvelle facturation, certes, mais on aura respecté le planning des salles et l'enchaînement des actes médicaux ! Les cliniques se portent bien, merci, circulez. C'est le royaume du fric et du staphylocoque doré. Conseil d'amie, si vous avez deux pathologies, prenez deux RDV.

Sarkozy, à St Etienne le 09/11/06, a proclamé que « L'homme n'est pas une marchandise comme les autres ». C'est vrai. L'humain, tu peux le vendre en morceaux, comme les condamnés à mort en Chine, et le faire se reproduire. En plus, tu peux le consommer plusieurs fois, tant que tu ne lui enlève rien de vital, au sens biologique. La marchandise rêvée !

Tout s'achète et tout se vend...

Alors pourquoi ne pas libéraliser le commerce des corps, rouvrir des bordels ? L'iconographie publicitaire, la télévision, les spectacles, il y a une convergence inquiétante qui prépare les mentalités.

Les mères porteuses, le sujet revient sans cesse. La femme est un ventre, le louer est louable. C'est de l'altruisme, faut le dédommager. Le statut de l'humain là-dedans ? Les aidant-es sexuel-les pour handicapé-es. Quelle ignominie ! Cela voudrait dire qu'être handicapé-e interdit d'aimer, être aimé-e. Depuis quand ? La libération d'une tension sexuelle serait un droit auquel la société doit accéder. Le sexe n'est pas une relation, un échange, une rencontre de personnes adultes et consentantes, mais une prestation comme se faire livrer une pizza.

... jusqu'ou ?

Qui va remplir ses fonctions ? Les plus pauvres, les moins qualifiés, dont très majoritairement les femmes, toujours elles !

Les « eros-centers » aux portes de notre pays rapportent gros, notre mafia légale n'est pas insensible à cette manne potentielle qui ferait deux pierres, deux coups : rapporter du fric en légitimant l'idée selon laquelle le sexe est un besoin impératif et irrésistible chez l'homme. Et que que la femme peut et doit subir des actes sexuels imposés, sans que cela soit considéré comme du viol, car rémunérés.

La barbarie et l'horreur se frayent un chemin supplémentaire, soyons sur nos gardes, nous serons bientôt sous cellophane, en tête de gondole, bouche et cul au plus offrant. Non, le corps n'est pas une marchandise. L'humain est au-delà, ou il n'est plus. ●

Paula NONYME

BIENTÔT DES HOPITALS AUSSI RENTABLES QUE LES MCDOS



Colloghan

Tunisiens et Egyptiens, chapeau !

Les citoyens de ces deux pays sont admirables. Jour après jour, ils descendent dans la rue pour réclamer des choses extraordinaires : la démocratie et une vie digne ! Dans les deux États, nombreux sont ceux qui ont laissé leurs vies dans les affrontements avec les forces de répression. Alors que, depuis des lustres, nous leur conseillons de suivre l'exemple des pays développés, comme le nôtre, nous ferions bien d'examiner de près ce qui se passe chez eux et d'en prendre de la graine. Le courage des Tunisiens et des Egyptiens est exemplaire.

● À lire, voir, entendre



20 000 milliards de dollars

par Édouard Tétreau
Éditions Grasset
277 pages - 18,50 €

« Vous voulez la bonne ou la mauvaise nouvelle ? La bonne : l'Amérique est de retour. La mauvaise : elle aura bientôt atteint le seuil de 20 000 milliards de dette publique, qu'elle ne remboursera jamais. »

L'auteur est analyste financier. Pas un dangereux gauchiste. Il est un économiste libéral. C'est cet éclairage qui fait tout l'intérêt de l'ouvrage, écrit suite aux trois ans qu'il a passé aux USA. Édouard Tétreau décrit une Amérique « où l'on ne travaille pas pour vivre, mais où l'on vit pour travailler. » Une économie dont la finalité première n'est pas la production de richesses, mais la spéculation, donc, de la dette. Une dette qui atteindra 20 000 milliards de dollars en 2020. Une somme monstrueuse que les États-Unis n'ont pas la moindre intention de payer. Les bulles immobilières ou internet, à côté de ce qui nous attend, ne sont que d'aimables incidents de parcours. Qui paiera ? L'Europe et le reste du monde. Vous et moi.

L'autre intérêt du livre est la peinture de l'Amérique contemporaine. La vénération du Dieu travail, avec des journées interminables et frénétiques. La multiplication des églises évangéliques, qui ont toutes en commun la défense des mêmes « valeurs » : la peine de mort, l'interdiction de l'avortement ; la libre circulation des armes à feu. Et, par dessous tout, la sacralisation de la liberté individuelle et du chacun pour soi. La description des prêches, qui remplissent des stades de football illustre le fanatisme religieux qui touche une part grandissante des Étatsunien-nes, toutes classes sociales et origines ethniques confondues. Édouard Tétreau peint une Amérique qui fait froid dans le dos.

Placement, le retour des marchands de soupe ?

La loi du 23 juillet 2010 libéralise le placement. Sans contrôle, n'importe qui pourra pratiquer cette activité. Le SNU a dénoncé le fait que « n'importe quel marchand de soupe pourrait désormais faire du placement ». L'expression fut parfois mal comprise. Nous allons nous en expliquer.

À l'heure où le service public de l'emploi subit de fortes offensives, il est utile de voir ce qui existait avant sa création. Le panorama qui suit s'appuie sur l'enquête de l'Office du Travail publiée en 1893, sous le titre « Le placement des ouvriers, des employés et des domestiques ». Le premier réseau national du service public de l'emploi fut créé pendant la guerre de 14-18. En 1893, il n'existe que quelques bureaux municipaux de placement dans les grandes villes, de faible efficacité, faute de moyens et de coordination entre eux.

Les recrutements sans intermédiaires

La majeure partie des recrutements s'effectue alors sans intermédiaire, la pénibilité du démarchage repose sur les personnes au chômage. C'est le cas dans les mines. Dans le secteur du bâtiment, les ouvriers « battent le pavé de l'entrepreneur » ; les saisonnières piétinent avant l'aube devant les conserveries où, seules, les premières arrivées travailleront.

Offres et demandes d'emploi s'abouchent sur les « places de grève » dans les villes ou sur les « louées » des foires dans les campagnes.

La lettre de recommandation est le moyen d'accès aux emplois au service des villes, des manufactures d'État, des

grandes entreprises de transport et des administrations publiques, « partout en un mot, où le personnel employé est à peu près constant et ne se renouvelle que pour des causes individuelles ». Cette cooptation exclut des places les plus stables, les personnes sans capital relationnel.

Offres et demandes d'emploi s'abouchent sur les « places de grève » dans les villes ou sur les « louées » des foires dans les campagnes.

Bénéfices directs et indirects des intermédiaires officieux

L'entremise des placeurs commissionnés tire les salaires à la baisse dans de nombreux secteurs d'activité. Les fournisseurs recommandent des domestiques. Les grossistes, tiennent des cahiers d'annonces, les « furets de placement ».

Parmi les migrants de l'exode rural, marchands de vins et aubergistes se constituent une clientèle captive et se désignent parfois du nom de « mères », usurpant le terme consacré par le compagnonnage. Les syndicats les traitent de « faux placeurs ». Dans la marine

marchande, les matelots nomment leurs logeurs « les marchands d'hommes ». Une mosaïque d'institutions laïques ou religieuses pratiquent un placement bénévole mais souvent empreint de visées morales ou prosélytes.

Les syndicats professionnels ouvriers et patronaux

La loi du 21 mars 1884 qui autorise les syndicats ouvriers et patronaux, leur permet de « librement créer et administrer des offices de renseignements pour les offres et les demandes de travail ». Mais les seconds, satisfaits des services des placeurs payants, ne se mêlent qu'exceptionnellement de placement. Ainsi, lors de la grève de 1879, le syndicat patronal de la boulangerie se targue d'avoir ouvert un bureau de placement gratuit qui « a donné de bons résultats en plaçant un grand nombre de non grévistes et de grévistes déserteurs, pères de famille et autres ».

Les bureaux de placement des syndicats ouvriers rencontrent l'hostilité des employeurs réticents à l'idée d'aller dans des lieux où « les patrons sont exposés à débattre leurs conditions en public, face à face avec les ouvriers ou employés qu'ils viennent de congédier. »



Les placeurs patentés

Mis sous le contrôle des municipalités par la loi du 8 mars 1852, les bureaux privés de placement sont, après les contacts directs et les intermédiaires officieux, les modes de recrutement les plus usités.

Depuis 1887, une Ligue pour la suppression des bureaux de placement s'est organisée, soutenue par les syndicats.

Les deux tiers des 303 bureaux recensés sur Paris placent les domestiques. Les autres s'occupent des métiers de bouche, du commerce alimentaire, de la coiffure. Employés de commerce, de banque ou d'industrie composent le reste. En province, s'y ajoutent, en fonction des activités locales, l'indus-

trie mécanique et l'agriculture. À Lyon, une « agence lyrique » place chanteurs et artistes.

Le placement n'est pas leur unique activité : les placeurs en boulangerie d'Orléans, font de la vente de levure ; ceux de la boucherie sur Paris proposent des fonds de commerce ; beaucoup de placeurs tiennent des débits de boisson ou des auberges. Pour le secteur de la boulangerie, certains ont même pu obtenir des dérogations et tenir garni « pour pouvoir répondre à toute heure de la nuit aux réquisitions des patrons. »

En 1893, ces placeurs pensent vivre les derniers jours de leur activité. Depuis 1887, une Ligue pour la suppression des bureaux de placement s'est organisée, soutenue par les syndicats. Outre des abus répétés, elle leur reproche d'être une pièce maîtresse

du système d'exploitation. Payés au placement, les placeurs favorisent le turn-over. Inféodés aux patrons, ils mettent à l'index les syndicalistes et cassent les grèves par l'embauche de « jaunes ». Dernier grief, le dumping social : par leur pratique hôtelière, ils créent et maintiennent en dépendance un volant de main-d'œuvre excédentaire, forcée par la précarité à accepter des salaires dérisoires.

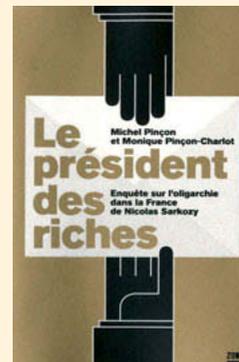
Et demain ?

La loi du 14 mars 1904 tenta de limiter certains de ces abus, notamment en interdisant les cumuls d'activité avec la restauration, l'hébergement et la vente de boissons.

Un siècle plus tard, à l'ère de la mondialisation, la loi du 23 juillet 2010 rétablit la possibilité d'exister des « marchands de soupe ». ●

Sylvette Uzan-Chomat

● À lire, voir, entendre



Le Président des riches

Par Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon
Éditions La Découverte - Zones
212 pages - 14 €

« La puissance des riches est due à leur solidarité. Elle est leur atout essentiel dans cette guerre des classes qu'ils sont en train de gagner. »

Monique Pinçon et Michel Pinçon sont sociologues et spécialistes des riches : la grande bourgeoisie, les dynasties familiales. Leur dernier ouvrage n'est pas un énième pamphlet contre l'actuel Président de la République. Au-delà des scandales récents, ils décortiquent méticuleusement la logique du système, avec des exemples chiffrés, argumentés où l'on découvre que toute la politique du pouvoir est tendue vers un objectif précis : favoriser le capital financier. « Derrière la façade d'un pouvoir démocratique se dessine ainsi le tableau inquiétant d'un tout autre régime : une oligarchie, un gouvernement des riches pour les riches. » Au travers des lacis des conseils d'administration, où tout le monde se connaît, les liaisons entre pouvoirs politique et économique, le lecteur découvre les complicités nouées entre eux, en nombre, réduit, qui possèdent tout à la fois, la majeure partie de la richesse nationale et tous les leviers du pouvoir.

La description d'un Nicolas Sarkozy, qui fait part de son admiration à l'égard de ceux qui ont réussi, est saisissante. Ce livre, austère, est égayé par la description de personnages hauts en couleurs : le couple Balkany, Bernard Tapie, Henri Proglio, Martin Bouygues. Jubilatoire à défaut d'être réjouissant...

Un intérêt essentiel du livre réside dans les initiatives proposées, au dernier chapitre. Les auteurs ne se contentent pas de faire un constat. Ils donnent des perspectives politiques, au sens noble du terme : mettre fin à l'oligarchie ; réformer l'impôt sur le revenu, en sont deux exemples.



Noël Daucé et Colette Pronost ▲

Le SNU a 10 ans !

Le SNU ANPE voit le jour lors d'un congrès extraordinaire, en septembre 2000. Dans les semaines qui suivent, 80 % des adhérentes et adhérents de la CFDT ANPE rejoignent la nouvelle organisation.

En novembre 2009, le SNU Pôle Emploi FSU devient la première OS du nouveau service public, à l'issue des premières élections professionnelles. Entre ces deux dates, les bouleversements ont marqué la vie des trois institutions concernées par la fusion : l'AFPA, les ASSEDIC et l'ANPE. Les luttes ont été nombreuses. Le SNU a toujours été en première ligne pour les mener.

Pour comprendre ce qu'est le SNU, ses valeurs, son identité profonde et ses propositions, nous avons rencontré Noël Daucé, secrétaire général, jusqu'en 2009 et Colette Pronost qui lui a succédé.

Modes d'Emplois (MDE) : Comment est né le SNU ?

Noël Daucé (ND) : Pour comprendre la naissance du SNU il faut évoquer l'opposition à la ligne confédérale au sein de la CFDT. Un premier repère, c'est la lutte de novembre et décembre 1995 contre le plan Juppé pour la sécurité sociale. La direction de la CFDT soutient le gouvernement. La minorité est mise en échec lors du congrès de Lille, en 1998. Entre-temps, la CFDT, sous l'impulsion de Nicole Notat, devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement.

Colette Pronost (CP) : Dès lors, nous sommes nombreuses et nom-

breux à songer à quitter la confédération. Nous attendons l'occasion. Elle se présente, en 2000, avec le PARE qui n'est rien d'autre qu'une partie de la refondation sociale initiée par le MEDEF. N'oublions pas que la CFDT siège au conseil d'administration de l'UNEDIC et qu'elle y joue un rôle fondamental. Elle soutient également la mise en concurrence de l'ANPE !

ND : En septembre 2000, 80 % des adhérent-es quittent la CFDT et créent le SNU. Dès lors, n'étant pas reconnus par la direction de l'ANPE, nous perdons nos moyens syndicaux. Nous avons « tracé la route ». Et lors des premières élections professionnelles,

nous devenons la 1re organisation syndicale de l'ANPE, avec 30 % des voix ! La CFDT recule de la première à la cinquième place. Le pari est gagné, le personnel a compris notre démarche.

La création du SNU est un saut qualitatif. Il y a eu un renouvellement générationnel et une féminisation des militant-es et élu-es du personnel.

MDE : Mais le SNU était un syndicat « maison », il n'était rattaché à aucune organisation nationale ?

CP : Il n'était pas question de nous laisser enfermer dans l'autonomie mais nous ne voulions plus d'un fonctionnement

sans démocratie. Nous ne pouvions nous exprimer ni sur l'avenir du service public ni sur les politiques de l'emploi. C'était l'apanage de la direction confédérale. Nous voulions une liberté d'expression, trouver le chemin d'un fonctionnement démocratique.

ND : Nous avons eu des contacts avec la CGT et SUD, qui nous semblaient les plus proches de nos idées. Mais ça n'a pas été possible. Pour finir, les contacts avec la FSU ont été positifs. Notre « ADN » de base étant le service public, il y avait convergence. La FSU, qui avait déjà ouvert ses portes à d'autres syndicats que ceux de l'éducation nationale, souhaitait continuer l'ouverture. Après une période « d'association », nous sommes devenus l'un des syndicats de la FSU. Elle nous accueillait en bloc, avec nos valeurs, qui collaient aux siennes dont le fonctionnement démocratique.

MDE : Quelle est l'utilité d'appartenir à une organisation nationale ?

CP : Les luttes que nous menions à l'ANPE et, maintenant, à Pôle Emploi sont indissociables des autres luttes sociales. On le voit bien avec le mouvement des retraites, les combats des organisations de chômeuses et chômeurs, la défense du service public de l'Éducation nationale ou, plus récemment, la remise en cause des 35 heures. Les salarié-es de Pôle Emploi ne constituent pas un isolat, étanche aux luttes de société.

ND : Nous-mêmes avons décidé d'ouvrir le syndicat à d'autres secteurs : les missions locales, le réseau des Caps Emploi, le ministère du travail. La dimension interprofessionnelle est importante. Les luttes sont interdépendantes. Nous nous sommes investis dans AC contre le chômage. Claire Villiers, qui vient de nous quitter a défendu, en notre nom, le principe de solidarité entre les privés d'emploi et le personnel du service public de l'emploi !

MDE : Justement, ces fameuses valeurs, quelles sont-elles ?

ND : Les organisations syndicales « traditionnelles » sont axées uniquement sur la défense des salarié-es. Nous aussi, nous défendons les salarié-es. Mais beaucoup de revendications ne peuvent trouver leurs aboutissements que par des décisions politiques. Nous marchons sur deux jambes : la défense des personnels et celle du service public de l'emploi. Nous n'avons pas honte de dire que nous faisons de la politique. Il n'y a pas de syndicat « apolitique ».

CP : Nos conditions de travail dépendent des politiques de l'emploi décidées par l'État. La mondialisation a modifié nos missions en profondeur. Le libéralisme provoque des ravages dans le monde salarié. Nos valeurs

découlent de notre analyse du monde et de notre société.

Pour résumer, nous sommes antifascistes, antilibéraux, altermondialistes et féministes. Sur ce dernier point, faut-il rappeler que le personnel de Pôle Emploi compte 74 % de femmes ? Nous sommes opposés à toutes les discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, à l'orientation sexuelle ou à l'âge. Que ce soit au plan de la gestion des ressources humaines de Pôle Emploi qu'en faveur de ses usagers et usagers.

ND : J'ajouterais que nous sommes démocrates. Chez nous, il n'y a pas de direction qui décide et d'adhérentes dont le seul droit serait de payer une cotisation. Un-e adhérent-e = une voix. Les décisions sont prises par vote démocratique. C'est ce qui se passe en ce moment, pour les accords OATT régionaux.

MDE : Le SNU est un syndicat de l'ANPE, à l'origine ? Que change la fusion ?

ND : Nous étions opposés à cette fusion. Nous le sommes toujours. Mais nous sommes pragmatiques. Nous sommes maintenant le syndicat des salarié-es de Pôle Emploi, quelle que soit leur institution d'origine, ASSEDECS, AFPA, ANPE ou récemment embauchés. Nos intérêts sont communs. Rappelons ce qu'a déclaré Sarkozy, à l'occasion de la fusion, lors du séminaire de l'encadrement, en rapprochant le traitement qu'il nous inflige de celui qu'il réserve aux privés d'emploi : « Ce que vous avez vécu comme transformation, vous pourrez l'imposer aux chômeurs... »

CP : Une autre valeur importante, c'est l'unité syndicale. Ce ne sont pas les partis politiques qui ont mis trois millions de personnes dans la rue, à l'occasion du mouvement social contre la réforme des retraites. Et le 9 novembre, 50 % des personnels de Pôle Emploi étaient en grève, parce qu'il y a eu une intersyndicale forte. Dans l'opinion, les syndicats sont passés de 46 à 54 % d'opinions favorables. Les françaises et français n'attendent pas tout des politiques. L'opposition au pouvoir, actuellement, ce sont les syndicats ! Et pour réussir, il faut l'unité syndicale. Ce n'est pas pour rien que nous nous appelons syndicat national unitaire. Nous sommes pour une recombinaison syndicale et nous y travaillons, avec d'autres.

MDE : Pour terminer, quelles perspectives pour l'année, les années à venir ?

ND : Le service public est attaqué dans sa globalité : l'éducation nationale, les services de santé, la justice. Il y a remise en cause des acquis des salarié-es, en particulier, les 35 heures. Les chômeuses et chômeurs sont

également pointés du doigt par la droite. Le député Pierre Méhaignerie dénonce le montant des indemnités, trop élevées et leur durée de versement, bien trop longue selon lui...

CP : L'année à venir est cruciale pour les personnels de Pôle Emploi. Trois négociations sont en cours ou vont commencer : la grille de classification des métiers et des emplois de la convention collective ; l'accord pour résorber les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes - faut-il préciser quelle est la catégorie lésée ? Et, enfin, le régime de protection sociale (mutuelle et retraite complémentaire) pour tous les personnels, indépendamment des statuts. Nous exigeons une négociation pour revaloriser les grilles indiciaires du statut 2003.

La lutte en faveur de meilleures conditions de travail, défendre nos missions de service public et les usagers et usagers et combattre la précarité à Pôle Emploi sont au cœur de nos préoccupations.

Un autre service public de l'emploi est possible ! Il n'y a de fatalités que celles que nous acceptons ! ●

Propos recueillis par la rédaction

● en bref

Le Chaudron de la Fusion

Nous avons évoqué, dans les numéros précédents, l'initiative lancée par le SNU Pôle Emploi FSU. Elle porte sur la mutation des identités professionnelles des personnels de Pôle Emploi et sur leurs conséquences sur les usagers. Cette initiative a reçu le soutien des conseils régionaux d'île de France et des pays de Loire, en partenariat avec Trio consultants. Un site web a été créé, qui fourmille d'articles, d'interviews, d'informations et de paroles de salarié-es de l'Établissement public.

<http://lechaudrondefusion.fr/>

OATT

Les négociations sur l'organisation de l'aménagement du temps de travail viennent de se terminer dans les régions et les établissements de Pôle Emploi. À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore tous les résultats. Dans le prochain numéro, nous présenterons un bilan exhaustif de cet important dossier.

Modes d'Emplois aura bientôt 10 ans



Retrouvez les archives de notre/votre journal
www.snuteffisu.org



Claire Villiers est décédée

Ancienne conseillère régionale d'Île de France, elle fût également co-fondatrice d'AC contre le chômage. Mais pour nous, elle était surtout notre camarade à la CFDT-ANPE, puis au SNU, responsable nationale pendant plusieurs mandats. Elle est décédée d'une longue maladie, le 3 décembre dernier.

Nous reproduisons, ci-dessous, son interview parue dans le Modes d'Emplois n°26, ainsi que l'hommage prononcé par Noël Daucé lors des obsèques de Claire.

“Les agents de l'ANPE et les demandeurs d'emploi ont des intérêts communs !”

Claire Villiers est l'ancienne secrétaire de la CFDT-ANPE. Co-fondatrice d'A/C, Agir ensemble contre le chômage, elle est aussi vice-présidente du Conseil Régional d'Île de France, en charge de la démocratie régionale. À l'heure où les contrôles sur les chômeurs se renforcent, où la fusion ANPE/UNEDIC se profile et le libéralisme semble triompher, Claire s'exprime dans Modes d'Emplois

Tu viens d'un milieu militant ?

Je suis née en 1951, à Courbevoie dans une famille ouvrière et militante. Mon père était chaudronnier, alors qu'il aurait voulu être menuisier. « Le bois c'est tendre, le fer, ça coupe », disait-il avec regret. On ne choisit pas souvent son métier. C'était le cas de mon père. Mes parents venaient de la campagne. Ma mère était une brillante élève et voulait être institutrice. Son père lui a dit non : « Tu iras bosser. » Par la suite, elle sublimerait cette frustration dans le militantisme, au sein de la Confédération syndicale des familles, la CSF et la JOC, Jeunesse ouvrière chrétienne. C'est là qu'elle va acquérir sa conscience de classe. « La solidarité, la gentillesse, ça ne change pas la société. C'est en changeant les structures que l'on change les choses. » Mon père aussi a été à la JOC. Pendant l'occupation, il a été missionné au STO par la JOC. Après guerre, il entre chez Peugeot, où il

deviendra secrétaire du comité central d'entreprise, avant d'être licencié pour activisme syndical, en 1955. Il mettra 10 ans à retrouver un emploi décent chez Hispano. Embauché comme PI, il est rapidement redevenu OHQ. Le frère de ma mère avait choisi un parcours militant différent. Il est entré à la JEC, la Jeunesse étudiante chrétienne. Par la suite, il est devenu chef du service économique au quotidien Le Monde. Dans ma famille, j'ai appris les valeurs de solidarité. Je suis fière d'appartenir à la classe ouvrière.

Et ton propre parcours ?

Au lycée, j'étais dans une classe non mixte, élitiste où nous n'étions que 2 ou 3 filles d'ouvriers. Je suis rentrée à la JOC. En mai 68, le lycée était en ébullition. Un lycée bourgeois, avec des petits cons qui nous faisaient la leçon ! J'ai passé mon bac en 69 puis j'ai rejoint la fac de Nanterre, en socio., parce que

je pensais que la classe ouvrière avait besoin de gens disposant de connaissances. La fac a été la pire période de ma vie, c'était la confrontation des classes. J'ai obtenu ma licence de sociologie puis j'ai entamé une maîtrise d'urbanisme. À Nanterre, c'était un très gros campus, j'étais paumée.

“À l'époque, j'avais besoin de militer. Le problème des années 70, c'était l'emploi, donc, j'ai décidé d'aller de ce côté.”

Ton premier boulot ?

J'ai fini mes études en 74. J'ai trouvé un job d'enquêtrice sociale dans une boîte d'urbanisme. Il s'agissait de faire des études de terrain, avant rénovation urbaine. C'est la première fois que je

m'intéressais à la ville. Je faisais partie d'une équipe pluridisciplinaire composée de précaires. Le choc a été ma première paye. J'ai touché plus que mon père avait jamais gagné avec sa meilleure paye. J'ai pu terminer mon mémoire de maîtrise à partir de la dernière étude : bilan de la rénovation urbaine sur 5 départements.

Et l'ANPE ?

À l'époque, j'avais besoin de militer. Le problème des années 70, c'était l'emploi, donc, j'ai décidé d'aller de ce côté. J'ai tenté ma chance à l'AFP et à l'ASSEDIC, mais c'est l'ANPE qui a fini par me recruter comme prospecteur-Placier, pas comme conseiller professionnel, parce qu'à l'époque, il fallait avoir 25 ans pour être CP. Je suis rentrée à l'agence le 1er juin 1975. L'ANPE ? Ça a été un vrai bonheur ! Recevoir du public, j'aime ça. Mais, dans mon boulot précédent, il y avait

un vrai échange. À l'Agence, il y a le bureau, entre les deux. Pas d'unité de classe entre les chômeurs et les agents, alors que leurs intérêts sont communs.

Tu peux développer ?

Et bien, quand la situation est mauvaise, les chômeurs et l'ANPE sont pointés du doigt ! Les agents se blindent, pour ne pas devenir fous. Les chômeurs sont un « mauvais objet ». Il ne faut pas surtout être comme eux. C'est pour ça que certains collègues acceptent de rentrer dans le jeu de la gestion de la liste.

Il y a trois attitudes possibles : le donquichottisme, le menfoutisme ou l'empathie. Cette dernière doit nous permettre de résister à l'individualisme qui casse la solidarité entre le conseiller et le chômeur. Et cette solidarité ne s'oppose pas à l'efficacité. Oui, un service public doit être efficace. Pas efficace au sens capitaliste du terme, rentable, mais efficace pour le public et le lien social. Par exemple, un bureau de poste partout, c'est efficace. Un service public de l'emploi efficace, c'est un service qui consacre du temps à ceux qui en ont besoin. Quand la hiérarchie dit : « Hier, vous avez prescrit beaucoup de collectif, aujourd'hui vous allez prescrire de l'individuel », c'est grave, parce que ce n'est pas l'intérêt du public qui est pris en compte. L'intérêt des agents, c'est la collaboration avec les demandeurs d'emploi. Or, dans notre société, c'est la mise des chômeurs à la norme du marché. C'est tout à la fois une atteinte au bien social, aux chômeurs et aux agents. C'est pour ça que l'on a créé A/C.

Tu peux nous parler de cette aventure ?

1992 est une date importante avec la loi sur le contrôle des chômeurs. En créant A/C, nous ne voulions pas créer des comités de chômeurs, mais des comités de lutte contre le chômage. Ce n'est pas la même chose. Les chômeurs devaient s'organiser. La CFDT/ANPE s'est investie dans cette initiative, même si certains pensaient que notre organisation syndicale organisait la lutte des chômeurs contre l'ANPE, alors que les adversaires étaient le patronat et le gouvernement. J'ai été mise à disposition d'Agir ensemble contre le chômage, à temps plein, par la CFDT. Lutter contre le chômage était aussi une manière de contrer l'extrémisme. En 92, le Front national grimpait en flèche. 1997/1998, on a construit le mouvement des chômeurs dont j'étais l'une des porte-parole. C'est un mouvement qui n'a jamais rien eu de spontané. Il a été construit. En 1997, quand on a occupé les ASSEDICS, on a été évacués par les CRS. Les chômeurs ont gagné quelque chose, dans cette lutte. Moi-même, je n'étais plus un agent de l'ANPE, mais bien la porte-parole du mouvement. ... suite p16

Intervention prononcée lors de l'office rendu en hommage à Claire Villiers

Devant le nombre de personnes réunies, on mesure toute la richesse de la vie de Claire et ce qu'elle a représenté pour nous, ce qu'elle a donné. Une vie en kaléidoscope, pleine de chaleur, d'humanisme, d'exigence militante. Un hommage militant va être organisé courant janvier qui permettra à toutes et tous ceux et celles qui voudront témoigner ce qu'elle était pour nous de pouvoir le faire.

J'ai eu la chance de partager un long chemin syndical avec Claire, où je l'ai rencontrée alors qu'elle avait déjà des responsabilités nationales à la CFDT-ANPE. Ce fut une belle aventure humaine partagée avec beaucoup de camarades présentes ici et beaucoup qui sont avec nous en pensée dans l'émotion et la tristesse.

On a tenté et réussi parfois de faire vivre un certain type de syndicalisme. Un syndicalisme au quotidien se passionnant pour les métiers, les exercices professionnels, l'informatique, les conditions de travail... Essayant à chaque fois d'aller au cœur des conceptions, des directions, des projets gouvernementaux, leur tenant la « dragée haute » sur l'avenir même du Service Public de l'Emploi, de ses missions, des politiques de l'emploi donnant le sens caché des chiffres du chômage et se mêlant de la Convention Unedic. Antilibéral et anticapitaliste, naturellement car, pour reprendre une expression de Claire : « la politisation est naturelle quand tous les jours on entend d'une oreille le discours des patrons et de l'autre la situation des chômeurs », un syndicalisme capable « d'entendre pousser l'herbe » pour reprendre une belle phrase de l'ami Karl.

Un syndicalisme ayant au cœur la lutte contre toutes les injustices produites par le système, et décidant devant les dégâts du chômage, dans une dimension intersyndicale de participer à la création d'Agir ensemble contre le Chômage, organisation originale composée de salarié-es, de syndicalistes, de chômeuses et chômeurs.

D'une certaine façon on a réussi à soulever les montagnes ou les collines avec la marche nationale, les marches européennes, les mobilisations de l'hiver 97/98.

Nous savons toutes et tout le rôle qui a joué Claire, comme le disait l'autre jour à la manifestation du mouvement des chômeuses et chômeurs samedi dernier un camarade, Marc Moreau : « le mouvement aurait sûrement existé mais jamais il n'aurait eu cette force, ce volume, cet impact, sans Claire ».

Ce ne fut pas facile, quelquefois douloureux, mais le surgissement, le retour à la dignité de centaines de milliers d'exclu-es a été déjà en soi une victoire.

Un syndicalisme forcément féministe, et Claire est devenue féministe. Un syndicalisme évidemment internationaliste. Ce syndicalisme-là avait beaucoup de mal à coexister avec l'orientation et les pratiques de la direction confédérale CFDT. Et quand nous sommes partis, on a été beaucoup

de voyage, de la transhumance de ces moutons noirs (dénoncés par Edmond Maire) en bâtissant le SNU-ANPE devenu SNU-Pôle Emploi.

À cet instant, il m'est nécessaire de souligner l'attachement viscéral de

Claire à l'unité intersyndicale, l'interprofessionnelle étant absolument indispensable surtout – et c'est une des leçons du magnifique mouvement sur les retraites en ces temps de dislocation du salariat, de précarité et de chômage de masse.

Nous avons eu une histoire personnelle croisée, je venais du politique en allant vers le syndicalisme. Claire est venue du syndicalisme, du mouvement social pour aller dans la sphère politique, avec toujours ce talent, ce génie de mettre les gens ensemble, de les faire s'exprimer, de les mettre en mouvement, de les rendre plus intelligent.

Au final, en ce lieu, j'ai l'impression que Claire est une militante, une dirigeante (n'ayons pas peur des mots) au sein du catholicisme social, de ce courant informel d'une « théologie de la libération à la française ».

Maintenant, il reste tellement de débats inachevés, de fêtes que nous ne ferons pas, d'élaborations, d'inventions. Ce sera plus dur sans elle, la suite des combats, mais comme l'écrit René Char : « Un poète ne laisse pas de preuves, il laisse des traces. Seules les traces font rêver. »

Claire n'a pas fini de nous faire rêver ! ●

Noël Daucé
Colombes le 08/12/2010

Claire n'a pas fini de nous faire rêver !

...

L'action collective est si importante à tes yeux ?

Les individus ne peuvent vivre seuls. Il n'y a pas d'émancipation individuelle sans garanties collectives, donc des droits. Le RMI n'est pas de l'assistanat, c'est un droit. Le chômage est une mutilation individuelle et collective. On a besoin de la créativité de tous. Un seul manque et c'est tout le monde qui est pénalisé. Le plein-emploi, c'est l'activité de tous pour la satisfaction des besoins collectifs de tous, accompagné de droits. Le débat sur l'emploi ne peut être dirigé par ceux qui possèdent. La propriété privée ne peut pas exister mais uniquement la propriété sociale, dans le cadre de la coopération, avec des cadres de coopération.

Peux-tu revenir sur l'action syndicale, en particulier le passage de la CFDT au SNU ?

C'est le PARE qui nous a fait réagir. Les « dissidents » ont pris conscience que l'ANPE allait perdre son indépendance – quand la confédération a approuvé le PARE, ndr. Dans leur grande majorité, ils ont voulu créer un nouveau syndicat. À la CFDT/ANPE, j'ai été élue au bureau national en 1980, avant que je passe le concours de CP en 1983, métier que je n'ai jamais exercé, à mon grand regret. J'ai milité à l'Agence, mais aussi à l'interprofessionnelle et

“Oui. Je le répète, le capitalisme détruit l'individu, la société et la planète. Est-il indépassable ?”

à l'Union régionale parisienne. J'ai aimé agir aux côtés des camarades d'autres professions. Quand on entend les copains de la métallurgie, des banques, par exemple, on comprend que c'est la même chose à l'ANPE. L'année noire, c'est 1988, quand des camarades ont été exclus et sont partis fonder SUD. La CFDT était devenue une organisation considérant que le capitalisme était un horizon indépassable. À gauche de la CFDT, on pensait toujours qu'il fallait détruire le capitalisme. Je le pense toujours ! Pour la paix, l'humanité. Le capitalisme est un système destructeur, porteur d'inégalités, de pauvreté et de guerres. Le syndicalisme, au-delà de la défense des salariés doit apporter sa pierre à l'organisation de la société et du monde.

Maintenant, tu es vice-présidente de la région IDF...

Le 21 avril 2002, la gauche n'est pas au second tour de la présidentielle. C'est un coup de tonnerre ! Je n'ai jamais eu de carte dans un parti politique, mais il fallait que les militants syndicaux réagissent. On a lancé un appel pour une alternance citoyenne en Île de France. On a fait liste commune avec le seul parti qui acceptait de discuter : le Parti

communiste ; La gauche ne peut se contenter d'être présente dans la rue. Elle doit être aussi dans les institutions, si on veut changer les choses et construire un rapport de force face à un adversaire très rude. Mon souci était de porter les préoccupations de toute une vie. On a donc décidé de participer à l'exécutif de la Région, avec 3 postes de vice-présidents, dont un pour notre mouvement, l'alternative citoyenne. Construire des outils pour défendre et développer de ce qui est collectif dans la région aient plus de moyens pour agir : collectifs, associations... Comment, en IDF, poser différemment la question du vivre ensemble dans les quartiers populaires. Par exemple, pendant 25 ans, je me suis battue pour que les transports en commun soient gratuits pour les chômeurs. Ceux-ci ne sont pas mobilisés, ils délèguent aux élus. On a imposé 75 % de réduction pour certains demandeurs d'emploi et la gratuité pour les bénéficiaires du RMI. Les élus ont besoin de rapport de force pour faire ce qu'ils ont à faire c'est-à-dire faire ce pour quoi ils ont été élus !

Comment ce sont passés les débuts de vice-présidente ?

Elue en 2004, je prends conscience que c'est une autre manière de militer. Je ne change pas de projet. Je me suis aussi sentie solitaire, socialement : beaucoup d'élus sont chefs d'entreprise, professions libérales. J'ai aussi réalisé la distance immense entre les élus du peuple et la diversité du peuple. Arrivée immédiatement dans l'exécutif, j'ai eu le sentiment que je ne savais plus rien faire ! Aller à l'exécutif, c'était accepter de participer à la majorité. J'ai compris ce qu'était vraiment la Ve République. C'est le président qui détient le pouvoir et qui délègue, même si en IDF, le fonctionnement de l'exécutif est assez collégial.

Quelles sont tes responsabilités ?

Ma délégation, à la démocratie régionale, c'est mettre en œuvre la démocratie participative. Être élu, ce n'est pas un métier. On n'est pas là pour faire à la place des gens. Mon rôle, c'est faire en sorte que l'on construise des outils pour que les citoyens, les collectifs puissent exercer le pouvoir. Je considère que mon mandat d'élue n'a de valeur que s'il a un lien avec le mouvement social. Sous le mandat, tu restes un militant.

Pour conclure, Claire ?

Oui. Je le répète, le capitalisme détruit l'individu, la société et la planète. Est-il indépassable ? L'enjeu est le suivant : ceux qui ne veulent pas vivre dans le monde que Sarkozy veut nous imposer sont-ils capables de bâtir un projet ? Il faut se mettre au boulot ! ●

Propos recueillis par Claude Kowal et Claude Cherblanc

● la rubrique à Guy Yotine**Un téléthon pour tout !**

En décembre, c'est le rituel du Téléthon. Les françaises et français font preuve de générosité, même si le cru 2010 est en légère baisse avec 84 millions récoltés. À comparer aux 30 briques versées par Éric Woerth à la Bétencourt, au titre du bouclier fiscal. Cette dernière n'a pas à se fatiguer pour palper la thune, contrairement aux forçats du Téléthon. L'énergie déployée est admirable.

L'autre soir, toute ma ville était bloquée. On voyait des gens foncer comme des malades, en roller, en vélo ou à pied. L'accès au centre était interdit. Pas moyen de se garer pour aller chercher son museau-vinaigrette. Partout, les bénévoles rivalisaient pour créer l'événement qui pousserait le chaland à verser son obole à la recherche médicale. Ici, on construit une pyramide de sel. À Combronde (Puy de Dôme), les pompiers ont actionné une pompe à bras, pendant 30 heures, tels des shadoks. Dans le Vaucluse, c'était une course de chars romains... tirés par des chèvres. Bon, j'en viens à l'essentiel. On nous dit que les caisses sont vides, qu'il faut sabrer dans les retraites et les dépenses de santé, supprimer des postes de fonctionnaires, botter le cul aux chômeuses et chômeurs, raboter les niches fiscales des pauvres et des

classes moyennes, comme la demi-part dont bénéficiaient ceux qui ont élevé au moins un enfant. Pour résoudre nos difficultés budgétaires, il n'y a qu'à tout téléthonner ! Un « Feignathon », pour les chômeuses et chômeurs, un « Vieuxthon », pour les retraités-es ou bien encore un « Grabathon » pour les malades. Ainsi, chacun dépendrait de la générosité publique. Les retraités-es connaîtraient le montant de leur pension, pour l'année à venir, le 31 décembre, en fonction de la générosité publique. Comment ? Pardon ? Pendant que j'écris ces lignes, « on » me souffle que je risque de donner des idées aux escrocs qui nous gouvernent. Qu'il y a d'autres propositions à faire. Par exemple, financer la recherche médicale par l'impôt, verser des retraites décentes, dès 60 ans et rembourser les soins médicaux à 100 %, grâce à la contribution de tout le monde, y compris et surtout des riches. En revanche, on pourrait organiser des téléthons pour les trucs pas vraiment indispensables, l'achat d'armement, les stock-options des patronnes et patrons de multinationales, les bonus des traders, les salaires du Président de la République et de sa cour. Y'en a qui rêvent vraiment, non ? ●

Guy Yotine



Le plan neuf du roi Pychar

● 1^{er} épisode

Il était une fois, le roi Pychar qui rêvait de s'emparer du royaume voisin, plus grand et plus riche que tous ceux de l'empire. Il dépensait toute son énergie pour satisfaire l'empereur Yzokras 1, espérant de lui qu'il lui offre ce qu'il convoitait. Il ne se souciait ni de ses sujets ni de ses soldats. Pychar, en fidèle vassal, avait déjà reçu de son maître, le petit royaume prospère d'Epna, qui lui avait déjà permis d'établir sa puissance. Mais ça n'était à ses yeux, pas encore suffisant...

Un caprice de l'empereur

Un jour, l'empereur décida de mettre Pychar à l'épreuve en lui octroyant le petit état prospère de Cidessa. C'était une place financière régie par des règles strictes garantissant la sécurité pécuniaire de ses habitant-es. Epna était lui un royaume agricole dont les usages, permettait à chacune et chacun de manger à sa faim. L'empereur voulait unifier les deux royaumes pour n'en former qu'un, en une seule année. L'édit impérial créa le nouvel état sous le vocable de Ploé Impléoé. Pychar en devint le roi, en décrétant que les deux royaumes n'étaient pas si différents et qu'il serait aisé de les unir. Il s'entoura de ministres dévoué-es à sa personne pour exécuter la besogne. Du jour au lendemain, les agricultrices et agriculteurs se mirent à la finance et les financier-es à l'agriculture.

Cette année là, le printemps fut tardif et l'été torride. Alors que les financier-es tentaient tant bien que mal de semer

et de récolter le blé, les agricultrices et agriculteurs improvisaient des plans de financement hasardeux. Toutes et tous perdaient leurs repères et leurs savoirs faire ancestraux. Les sujets des royaumes voisins, pour qui Epna et Cidessa avaient été de tout temps une précieuse protection, se retrouvaient sans ressources. La disette s'installa dans tout l'empire.

Pour le meilleur et l'empire

Même la cour de l'empereur fut affectée à tel point que le grand bal fêtant la fin des moissons fut annulé. Yzokras 1er mis Pychar en garde, il ne fallait pas que la disette puisse contrarier ses projets pour Ploé Impléoé car l'unification d'Epna et Cidessa était la première étape d'une vaste réforme de son empire. S'il réussissait, Pychar serait certain de régner sur l'immense royaume qu'il convoitait et plus encore. Pychar était inquiet. La disette s'intensifiait et l'unification, qui avait à peine démarré, soulevait déjà la révolte dans

les domaines royaux. Un matin d'octobre alors que s'annonçait déjà un hiver rigoureux, deux personnes, se présentant comme étant les barons d'un royaume allié, frappèrent aux portes du palais de Pychar. Elles avaient entendu parler de l'unification des deux royaumes et proposaient leur expérience au roi Pychar. Elles avaient déjà réalisé des unifications du même type pour le Grand Mogol et beaucoup de chatelaines et chatelains en Espagne. Leurs services étaient onéreux mais Elles garantissaient le succès. En sept jours, elles promettaient une stratégie tellement géniale, que sa compréhension serait réservée à une élite réduite.

Pychar fut immédiatement séduit. Il pensait ainsi faire le tri parmi ses sujets, et réaliser de grandes économies en envoyant les idiots et idiots qui ne comprendraient point le grand dessein dans les mines de sel du Nord du Royaume. ● (2^e épisode à suivre)



● la rubrique à Désirée Ductible

Whaou! Cette année, pour Noël, j'ai eu plein de cadeaux !

Gâtée la fille : un sac à main, du maquillage bio, le dernier Isabel Wolff « Un amour vintage », un coffret box pour une séance bien-être, un abonnement à Biba... Merci, merci, faut toujours dire merci quand on t'offre un cadeau, ça vient du cœur, c'est le geste qui compte.

Mais bon quand même, ma liste c'était pas ça ! Moi, j'voulais que les mecs arrêtent de cogner leurs nanas, que les femmes arrêtent d'être sous-payées, qu'on fasse tomber les stéréotypes et que l'égalité entre les femmes et les hommes se réalise enfin.

Mais voilà, le 25 décembre au matin, il a bien fallu que je me rende à l'évidence : cette année encore, le père Noël était un homme...

Et m.de, il ne me restait plus qu'une semaine pour bien réfléchir à ce que je voulais pour cette nouvelle année, fallait pas que j'me goure cette fois, c'était ma dernière chance pour 2011. Mais bon, j'étais dépitée en contemplant mes cadeaux, j'avais mal, comment mes proches avaient pu à ce point se planter ? Ils me connaissent quand même, devais-je y voir là un message ? Si je pars du postalat qu'ils m'aiment, ne veulent que mon bien, mon bonheur, gna, gna, gna...

J'ai compris : une évidence, un coup de massue, arggh... Ils veulent que je ne sois plus une féministe, que je devienne une femme normale, douce, épilée [ça laisse rêveur - ndlr] une vraie femme tout simplement.

Admettons, admettons que cette nouvelle année soit celle des grandes résolutions : je décide de ne plus être féministe. Mais comment je vais faire ? Pas de patch, de médoc, de méthode. Je vais essayer : lire Marie-claire, ne penser à rien qu'aux soldes, mettre des talons, ne plus féminiser mes écrits, faire comme si j'avais froid tout le temps et faire la moue, pas évident, faut que j' imagine qu'aujourd'hui je dois voir le monde comme un yorkshire qu'a des poils plein les yeux.

2011 pourrait être l'année où, enfin débarrassée des idéologies dangereuses de ces monstres féministes hors nature, je renouerai avec ma féminité.

Allez courage désirée, ça doit pas être si dur que ça, y'en a plein qui y arrivent ! Je vous tiendrai au courant, et si vous avez des trucs, écrivez à la rédaction de MDE qui transmettra. ●

Désirée Ductible

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefifsu.org



Nos signatures sont vos voix...
Nous ne les braderons pas

● en bref

Chômage record

En décembre, 32 600 chômeurs de plus. Avec 33 600 en novembre, les chiffres continuent de grimper. Selon certaines sources, la crise est terminée. Nous leur conseillons de vérifier leurs informations. Pour 2010, c'est 190 000 sans-emploi de plus. Toutes catégories confondues, on compte plus de 4 millions de chômeurs. C'est un record, avec une hausse de plus de 5 % sur l'année écoulée. La crise a entraîné un minimum de 1 million de chômeurs supplémentaires.

Les jeunes, les plus de 50 ans et les chômeurs de longue durée sont les plus touchés.

Heureusement, il y a de bonnes nouvelles. La crise est effectivement terminée pour certains de nos compatriotes.

Les parachutes en or, les bénéfices des actionnaires du CAC 40, les primes des traders sont repartis à la hausse. Toutes nos félicitations à M. Bernard Arnault, le patron de LVMH qui, avec un patrimoine estimé à 23 milliards d'euros, est classé 1^{er} fortune d'Europe, donc de France, et 7^e mondiale.



“L'argent des riches n'a jamais fait le bonheur des pauvres.”
M. Bernard Arnault

Un bienfaiteur à l'œuvre

Pierre Méhaignerie, député d'Île et Vilaine, 71 ans, crée la polémique autour de l'indemnisation des demandeurs d'emploi. « La France est le seul pays à offrir 23 mois sans dégressivité, pour des cas jusqu'à 5800 € par mois. Cela n'existe dans aucun pays. C'est trop et cela ne facilite pas la reprise du travail. » Il propose « qu'une partie de ces moyens financiers soit redéployée vers les jeunes. » Certes, beaucoup de jeunes ne perçoivent rien ou pas grand chose, quand ils se trouvent ou se retrouvent sans travail. Mais le député propose la bonne vieille technique : déshabiller Pierre pour habiller Paul. C'est une manie chez le pouvoir en place, et ceux qui le soutiennent. Une réforme, c'est toujours à la baisse...

UNSCEPE bilan 2010



L'Union Nationale des Syndicats et Comités d'Établissements de Pôle Emploi a été créée en février 2010. Elle a pour but de contribuer à l'élaboration et au développement d'une politique vacances ouverte et solidaire ainsi qu'à la promotion d'une politique nationale partagée des comités d'établissements en matière d'activités sociales et culturelles au bénéfice des salarié-es et retraité-es de Pôle Emploi et de leurs familles. Voici le bilan de la première année d'activité.

Une réussite malgré l'attitude hostile de la DG

Malgré les difficultés de mise en œuvre, orchestrées par la direction générale, qui ont entraîné un retard dans la diffusion de l'offre de vacances, 228 agentes et agents ont pu bénéficier d'un séjour à Belle Île, Annecy et Seignosse.

Avec une ouverture moyenne des sites sur les 11 semaines d'été, 261 semaines ont été louées sur un total de 297 offertes à la location soit un taux d'occupation proche de 88 %.

Ce chiffre témoigne du succès de ce patrimoine social auprès des personnels de Pôle emploi.

Les 228 agentes et agents qui ont obtenu un séjour se répartissent sur 22 établissements. 41 % des demandes satisfaites émanent des 3 CE adhérents à l'UNSCEPE. 62 % des demandes proviennent des 6 CE qui ont diffusé l'information.

Il faut souligner également l'importance de l'information diffusée par les réseaux syndicaux partenaires, SNU-CGT-SNAP dans les 16 établissements restants, notamment en permettant de relayer l'adresse de notre site internet, sans oublier les nombreux ex-adasiens qui se sont impliqués dans la réussite de cette opération.

Il faut souligner l'investissement des syndicats (SNU – CGT – SNAP) et des CE adhérents (LORRAINE – RHONE ALPES – PACA) qui, en prenant en charge gracieusement les frais liés aux réunions statutaires de l'association, ont permis de limiter les frais de gestion à 2,9 % des recettes prévisionnelles.

Séjours accordés
suivant lieu
de séjours.

Perspectives 2011

La DG persiste dans sa volonté de s'approprier le patrimoine vacances de l'Adasa au mépris des dispositions prises par l'assemblée générale de dissolution de l'Adasa, du mandat confié aux collègues des liquidatrices et liquidateurs nommés par cette même AG et du code du travail !

La direction refuse de porter la question de la dévolution de l'Adasa à l'ordre du jour du CCE malgré les demandes réitérées des syndicats SNU/CGT/SNAP/SUD.

Ce blocage « institutionnel » patronal,

La DG persiste dans sa volonté de s'approprier le patrimoine vacances de l'Adasa !

accompagné du refus d'accorder le moindre moyen de fonctionnement aux liquidatrices et liquidateurs, interdit toute recherche de compromis permettant de sauvegarder les intérêts légitimes des salarié-es de Pôle emploi. À ce stade de l'épreuve de force, imposée par une direction peu soucieuse de transparence et de dialogue social, le recours à un arbitrage judiciaire semble être la seule solution pour débloquer cette situation., préjudiciable à toute et tous qui impacte très fortement les perspectives de poursuite d'activité de l'Unscepe pour 2011.

Nous tiendrons bon !

Le SNU ne peut se satisfaire de cette situation : au-delà du blocage idéologique de l'actuelle direction générale, dont le seul leitmotiv semble être de vouloir effacer toute trace de l'ex-ADASA, le SNU continuera de défendre un principe majeur et gravé dans le code du travail :

La gestion des ASC appartient aux salarié-es de l'entreprise à travers ses instances représentatives du personnel : comités d'établissements ou comité central d'entreprise.

Ce principe, acté dans les textes fondateurs des comités d'entreprises et âprement défendu dans toutes les entreprises, par tous les syndicats, ne peut souffrir d'exception. Au-delà du « cadeau » fait à la direction de Pôle Emploi, nous invitons les organisations syndicales qui soutiennent la position de la DG, obnubilées par la défense de leur pré-carré au sein de PE, à réfléchir aux conséquences d'une défaite.

Le bouillon de culture issu de la fusion est observé de très près dans tous les établissements publics ou dans les entreprises chargées d'une mission de service public. Nul doute que les partisans et partisans de la destruction des services publics sauront tirer profit des coups de bélier, portés çà et là, contre les acquis de celles et ceux qui ont encore, mais pour combien de temps, les moyens de se défendre.

Le SNU, en tout cas, fidèle à ces valeurs, s'y emploiera. ●

Michel Brevard
Président de l'UNSCEPE

LIEU	DEMANDES	REFUS	ANNULATIONS	SATISFAITES	SEMAINES
ANNECY	64	7	6	51	53
BELLE ILE	113	0	20	93	110
SEIGNOSSE	135	43	8	84	98
Totaux	312	50	34	228	261



Un avenir incertain pour les personnels de Pôle Emploi Services. ▲

Les collègues de Pôle Emploi Services de Chavanod (74) ont créé une section syndicale SNU en février 2010. Ils-elles nous proposent de faire connaissance avec leur site, leurs métiers, leurs compétences et surtout les incertitudes concernant leur avenir...

Il ne faudrait pas nous prendre pour des clowns !

Le CNCS ne s'est pas fait en un jour

En 1993, le Centre de Recouvrement gérant les employeuses et employeurs du Cinéma Spectacle voyait le jour au sein de l'Assedic de l'Ain et des deux Savoie, à Annecy avec 12 personnes. En novembre 1999, le Guso a été créé par l'État et des organismes de protection sociale notamment pour lutter contre le travail illégal et simplifier les démarches administratives des employeuses et employeurs occasionnel-les. En janvier 2002, le CR et le GUSO sont regroupés pour former le CNCS rattaché au GARP dont le siège se situe à Colombes. En 2004, le Guso devient obligatoire et le Centre de Recouvrement met en place la gestion des déclarations nominatives des salarié-es du spectacle afin de permettre la vérification du champ d'application, d'alimenter automatiquement les dossiers allocataires et de prévenir et lutter contre la fraude.

Le CNCS, toujours vigilant quant à son avenir

En novembre 2007, décision est prise de transférer l'activité recouvrement aux URSSAF et de fusionner l'ASSEDIC et l'ANPE. La direction du CNCS réagit en mobilisant les forces politiques locales qui proposeront un amendement pour maintenir le dispositif de recouvrement des contributions afférentes à l'emploi de salarié-es intermittent-es du spectacle. En même temps, un collectif de salarié-es (l'effectif est alors de 147 CDI) non syndiqué-es sur le site de Chavanod s'est formé afin de soutenir

la direction dans sa démarche et ainsi lutter contre le transfert. Notre choix de ne pas adopter d'étiquette syndicale dans nos actions a été guidé par différentes raisons. Le site de Chavanod était très peu syndiqué, nos liens avec les syndicats se limitaient au Comité d'Entreprise. De plus le poids syndical était concentré sur le site de Colombes qui voyait ses activités totalement impactées par le transfert sans solution de contournement. Aujourd'hui, Pôle Emploi Services gère 5 activités majeures ; le recouvrement des cotisations assurance chômage du régime général pour l'Île de France (à Colombes) qui sera transféré au 01/01/11 aux URSSAF ; la gestion des expatrié-es (à Colombes) ; le recouvrement des cotisations pour les salarié-es du spectacle (à Chavanod) ; l'étude des droits et le paiement des allocations ; pour les salarié-es du spectacle (sur les deux sites) ; la prévention et la lutte contre la fraude.

Dans ce contexte de fusion, aujourd'hui encore, le CNCS se sent menacé

Nous sommes actuellement deux sites avec deux problématiques différentes. Colombes, voit le recouvrement transféré et doit se repositionner sur de nouvelles activités. Entre crainte et déception, les salarié-es naviguent sans réel projet d'entreprise pour l'avenir. Chavanod, qui certes a obtenu un amendement pour sortir du périmètre du transfert du recouvrement vers l'URSSAF mais qui doit maintenant assurer une vigilance de chaque instant

pour conserver les moyens d'assurer son activité. Plusieurs faits nous ont prouvé que notre équilibre était fragile. L'organigramme de mars en fait partie : diminution des ressources cibles, iniquité entre les deux sites... L'avenir au sein de Pôle Emploi nous interpelle : mise en place d'outils informatiques inadaptés à nos besoins et qui mettent en difficulté la bonne marche de nos activités, des évolutions informatiques suspendues par manque de budget.

Devant différentes craintes, le CNCS a décidé de monter une section syndicale

Le 22 février 2010, une partie du personnel s'est réunie avec 2 représentants du SNU pour créer la section syndicale. Depuis, tout s'enchaîne, nous apprenons petit à petit la culture syndicale et essayons de faire vivre la section. Le 1^{er} mars 2010, s'est tenue la première réunion d'information du personnel de la section sur le site de Chavanod. À son terme, une lettre ouverte à Monsieur CHARPY a été envoyée rassemblant pas moins de 136 signatures sur 167 présent-es ce jour-là, pour dénoncer le projet d'organigramme faisant apparaître des inégalités, notamment de ressources entre les deux sites de PES. Suite à cette action l'organigramme n'a pas été validé et sera présenté à nouveau au Comité d'entreprise à l'automne. Le 31/03/10 nous participions à notre premier conseil national du SNU à Paris. Le 27/05/10, 1^{re} Grève pour l'emploi, les salaires et les retraites. Notre premier

jour de grève depuis la création de Pôle Emploi. Depuis les mobilisations se poursuivent.

Le 07/06/10 nous participions à notre premier conseil régional.

Le 28 septembre nous avons fait parvenir un nouveau courrier à notre directeur et relayé à Monsieur Charpy. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de mettre en place la section : le BN pour avoir été réactif lors de nos premiers contacts, Anny Barreau du bureau national qui nous suit dans nos actions et nous aide à construire notre section, ainsi que les collègues de Rhône Alpes qui nous aident à suivre dans les conseils régionaux et nationaux et bien sûr l'ensemble des adhérent-es qui donnent du poids à la section. ●

SYNDICATSNU-PES@pole-emploi.fr

CNCS : centre national cinéma spectacle

CR : Le centre de recouvrement assure le recouvrement des contributions assurance chômage des employeuses et employeurs habituel-les ou occasionnel-les de salarié-es intermittent-es dans les secteurs de la production cinématographique, de l'audiovisuel de la diffusion TV et radio.

GUSO : service de recouvrement des cotisations et contributions des employeuses et employeurs dits « non professionnel-le » de spectacle vivant pour le compte de 6 organismes de protection sociale (URSSAF, Pôle Emploi, Audiens, CMB, Congés Spectacles, Afdas)

GARP : Groupement des Assedics de la Région Parisienne

PES : Pôle Emploi Services



GMF

PHILIPPE EST SÉRÉIN

ET IL EN FAIT PROFITER TOUTE LA FAMILLE
IL SAIT QUE LA GMF A TOUT PRÉVU POUR QU'IL PUISSE ABORDER
SON PARCOURS SANTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC LE RÉSEAU SANTÉCLAIR.
IL A UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ
ET BÉNÉFICIE DE TARIFS NÉGOCIÉS.
IL A MÊME UN REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE
IL SAIT QU'IL BÉNÉFICIE D'UNE COUVERTURE
PARMI LES PLUS COMPLÈTES DU MARCHÉ
ET SURTOUT QU'IL PEUT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À SON ASSURANCE SANTÉ.
CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.



Assurément Humain

www.gmf.fr

Les contrats complémentaires santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S. Association Des Adhérents de Contrats Collectifs Santé régie par la loi du 1er juillet 1901
91, avenue de Villiers 75 017 Paris auprès de :
GMF Assurances - Société anonyme d'assurance au capital de 181 385 440 € entièrement
versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 398 972 901
APE 6512Z - Siège social: 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale:
45 930 Orléans cedex 9.

La Sauvegarde - Société anonyme d'assurance au capital de 38 313 200 € entièrement
versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 612 007 674
APE 6512Z - Siège social: 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale:
45 930 Orléans cedex 9.